



INFORMATION FIBRE

Après plusieurs demandes des Chapellois, concernant l'accès à la fibre pour certains oubliés, je tiens à vous signaler que :

Tout l'adressage communal a été transmis :

- Au Servies National de la Poste
- A FTTH (Travaux réseau fibre SFR) à deux reprises

Afin qu'il n'y est plus aucun manquement.

Malgré les arguments avancés par les fournisseurs d'accès fibre, la Mairie n'est en aucun cas responsable des dysfonctionnements, ni prestataire des travaux à effectuer.

Je vous conseille donc de vous rapprocher de ces opérateurs en tant que particuliers.

Le Maire

Christian RONNÉ